



Vers un Centre Social Autogéré

Mémoire

Pré-consultations sur l'aménagement des terrains du CN

Le 22 octobre 2008

Dans le cadre des pré-consultations publiques portant sur l'aménagement des terrains du CN, nous désirons, nous résidentEs du Sud-Ouest et des environs, artistes et militantEs, soucieux et soucieuses d'un développement du quartier à l'image de nos préoccupations et de l'intérêt de notre collectivité, faire connaître notre travail de longue haleine en ce sens. Nous croyons que derrière chaque projet d'aménagement se dressent des principes de développement et que ceux-ci devraient tourner autour des questions de gratuité, de créativité, de vivre-ensemble et surtout, d'autonomie collective. C'est pourquoi nous travaillons depuis tout ce temps sur un projet de Centre Social Autogéré sur les terrains du CN à Pointe-Saint-Charles, afin que ces valeurs puissent s'incarner dans un espace concret, qui s'inscrirait ainsi en porte-à-faux de la privatisation et de la marchandisation actuelle des espaces publics.

Notre demande aux autorités est la suivante : qu'un bâtiment sur les terrains du CN soit mis en réserve par les autorités publiques pour l'installation du Centre Social Autogéré de Pointe-Saint-Charles. Le Centre doit pouvoir demeurer totalement indépendant, c'est-à-dire qu'il ne paierait pas de loyer à qui que ce soit et jouirait d'une entière autonomie en ce qui a trait à sa mission, son fonctionnement interne et sa programmation.

Mais qu'est-ce qu'un Centre Social Autogéré (CSA)?

Les CSA sont des espaces autogérés, établis très souvent dans des bâtiments abandonnés dans des quartiers urbains un peu partout dans le monde. À Rome par exemple, il y a des dizaines de Centres sociaux, dont certains existent depuis plus de 25 ans. Ce sont en fait des centres d'activités culturelles, sociales et politiques. On peut y retrouver toutes une panoplie de projets et d'activités comme par exemple des salles de spectacle, des salles de cinéma, des cafés, des restaurants servant de la nourriture récupérée à même les surplus du marché, des musées, des bibliothèques alternatives, parfois des auberges de passage, des magasins gratuits, des espaces pour faire des ateliers et des réunions... La liste ne se termine en fait que lorsque notre imagination collective se tarit d'idées sur les projets qui nous font actuellement cruellement défaut et qui pourraient ostensiblement améliorer notre qualité de vie.

La particularité des CSA, c'est à la fois leur autonomie face à l'État, leur refus de hiérarchie et de l'autorité illégitime, ainsi que la gestion par la démocratie directe. C'est cette particularité qui les distingue des centres communautaires traditionnels. Ils existent dans un souci constant de réduire au maximum les échanges marchands ... en utilisant par exemple le troc plutôt que l'échange monétaire. Une autre particularité, c'est qu'ils ne payent pas de loyer. Ainsi, dans la plupart des cas, le bâtiment est occupé par les

personnes qui veulent faire vivre le projet, avec ou sans le consentement des propriétaires et des autorités en place. Les bâtiments ciblés sont très souvent laissés à l'abandon par la désertion de l'industrie, qui laisse derrière elle des quartiers déstructurés et très mal en point au plan social. Plusieurs personnes considèrent qu'il est inacceptable que de tels bâtiments soient inutilisés et qu'il est injuste que ces espaces soient transformés en condominiums ou autres projets récréotouristiques lorsque les besoins pour des espaces sociaux et culturels sont si criants. C'est pour sauver ces espaces des sacro-saintes griffes du marché que ces personnes recourent à l'occupation pour fonder des CSA, car ces premières ne tiennent habituellement pas compte des besoins qui sont vécus dans les petites communautés de ces quartiers désindustrialisés. Plusieurs de ces Centres Sociaux Autogérés finissent par ailleurs par établir des ententes avec les autorités publiques. Ces ententes varient d'un contexte à l'autre, dépendant de la conjoncture et des rapports avec les autorités. Dans certains cas, les autorités trouvent les moyens pour acheter le bâtiment, ou pour imposer leur droit de réserve, afin de le céder à la collectivité qui a investi le Centre Social Autogéré.

Origines du projet

Depuis les débuts des opérations populaires d'aménagement (2003-2004), organisées par Action-Gardien, nous participons aux activités, et les idées sur l'aménagement urbain de notre quartier se bousculent dans nos têtes. L'idée du CSA a émergé lors de la lutte contre le déménagement du Casino, lorsque dans le quartier on commençait à réfléchir à ce qu'on aimerait voir comme développement sur les terrains du CN... À cette époque, des recherches sur des écovillages urbains existants ailleurs dans le monde avaient été menées... et une réflexion s'est naturellement enclenchée sur des façons conviviales et écologiques de développer les terrains du CN. Rapidement, nous avons décidé de nous concentrer sur le projet de Centre Social Autogéré.

Pourquoi un CSA pour notre quartier? Parce que les espaces culturels et sociaux sont nécessaires à tout développement convivial. Pourtant, il y a un manque criant de locaux pour des projets culturels alternatifs à Montréal et à la Pointe. Le quartier a vu naître et mourir le Café la Petite Gaule et l'Éco-boutique, deux initiatives autogérées qui nous ressemblaient mais qui ont dû fermer leurs portes, entre autres parce que le propriétaire des lieux avait les reins assez solides pour se permettre de tuer ces projets et de se passer de loyer. C'est ainsi qu'à travers le processus de l'OPA et l'histoire récente du quartier, nous avons réalisé que le développement de notre quartier et de notre économie nous échappait complètement. ***Pour nous, le CSA est un moyen de reprendre en main un peu de notre milieu.***

Nous avons effectués des recherches sur des Centres sociaux ailleurs dans le monde... et nous avons décidé de nous lancer. Nous avons organisé une assemblée publique en mai 2007 dont l'objectif était de vérifier l'intérêt pour un tel projet et de voir s'il y avait assez de forces militantes de disponibles pour mener un tel projet... 60 personnes se sont présentées à cette assemblée dont la moitié habite la Pointe et le ¾ le Sud-Ouest de Montréal. Un comité d'installation s'est alors mis sur pied. Son mandat : monter un plan d'action stratégique et le mettre en branle.

Cheminement depuis

Depuis mai 2007, nous avons organisés des soirées d'informations, des projections de film, des assemblées publiques... Tout ça nous a menés, en juin 2008, au lancement du Centre Social Autogéré, dans un local emprunté à un groupe communautaire du quartier. Cette fin de semaine fut nommée à juste titre le « Réclame ta Pointe ». Entre les ateliers de danse *hip-hop* pour les jeunes et la réparation participative de

bicyclettes, trois ateliers, allant de l'histoire communautaire du quartier jusqu'à la formation d'un groupe intéressé par la mise sur pied d'une école libre, se tenaient simultanément. Des projections de film en plein-air, un spectacle gratuit des *Zapartistes*, un cabaret multidisciplinaire et 3 repas gastronomiques par jour sont de plus venus inscrire le plaisir du vivre-ensemble dans le coeur des quelques 500 personnes qui y ont participé. Un succès dont nous sommes encore grisés.

Depuis, six projets sont actifs dans le Sud-Ouest en attendant le déménagement dans nos locaux permanents. Le projet Bar-Spectacle organise des spectacles avec des groupes de musique locaux qui attirent des centaines de personnes; le Cinéma Itinérant, quant à lui, attire des dizaines de personnes pour ses projections de films comme *The Point* et *Le Monde selon Monsanto*; le Tube Digestif récupère de la nourriture dans les *containers* des marchés environnants pour ensuite préparer des mets délicieux lors de diverses activités du quartier (comme par exemple lors de la Soirée Solidarité du Carrefour d'Éducation Populaire); le projet Vélo-Libre, organise des ateliers de réparation de vélos pour les gens du Sud-Ouest dans des parcs et prépare de libérer une flotte de vélos pour utilisation collective dans le quartier; le Centre des Médias Indépendants a ouvert ses portes temporairement sur la rue St-Laurent, en attendant de pouvoir s'installer dans un bâtiment réservé au CSA; et, finalement, le projet Éducation Populaire organise une série d'ateliers et de discussions qui se tiennent au Carrefour d'Éducation Populaire aux deux semaines.

Ce qui est clair, c'est que nos projets attirent du monde! Toute une diversité de personnes se présente à nos activités. Et toute cette effervescence démontre qu'il y a un grand besoin pour un Centre Social Autogéré dans le Sud-Ouest de Montréal.

Nos principes

Notre projet s'inscrit dans la foulée des luttes contre la mondialisation néolibérale qui ont émergé depuis la fin des années 1990. Nos principes s'inspirent de ceux qui ont été conçus par l'Action Mondiale des Peuples, une structure d'échange globale pour les groupes antiautoritaires et anticapitalistes du monde entier. C'est en réaction au vent de droite qui promeut libéralisation intensive des échanges et déstructuration de l'espace public que l'affirmation de ces principes s'est renouvelée. Contre le capitalisme qui investit toutes les sphères de la vie, nous croyons qu'il est impératif de lutter pour des espaces qui le mettent en échec, ainsi que toute sa logique productiviste et discriminatoire. Nous voulons mettre sur pied un espace auto-financé par la récupération et notre sens de la revalorisation, où la satisfaction de nos besoins ne dépend pas de quelque autorité, où l'autonomie collective sera enfin possible et où la démocratie regagnera ses lettres de noblesse par son application directe. Et puisque les autorités publiques et privées s'arrogent si facilement cette dignité collective des peuples et nous imposent des simulacres de démocratie, nous croyons que nous devons maintenir une attitude de confrontation envers celles-ci et en appeler à la réappropriation et à la désobéissance civile. En se réappropriant tous et toutes ensemble notre territoire, en le faisant vivre selon d'autres principes que ceux dictés par l'État et le marché, nous pourrions peut-être ainsi en finir avec cette histoire interminable de vol « légal » : vol aux communautés autochtones, vol aux travailleurs et travailleuses, vol à la population de son territoire, contre la somme d'un seul et tout petit dollar... C'est dans une attitude d'ouverture et de dignité retrouvée que nous désirons travailler, avec ceux et celles qui sont au réellement coeur de nos communautés, c'est-à-dire nos voisinEs et les organismes populaires. Respect et solidarité retrouveront alors leur pleine signification.

Nos besoins

Le bâtiment qui abritera le CSA devra pouvoir être adapté aux besoins suivants :

- Salle de spectacle avec bar
- Salle de cinéma
- Atelier de réparation de vélos
- Une grande cuisine
- Un toit adapté à une culture végétale
- Plusieurs salles qui peuvent servir de salles de classe
- Une salle pour le Centre des médias indépendants
- Un espace pour une cafétéria/restaurant/café
- Un atelier de menuiserie
- Bibliothèque
- Halte garderie
- Salle de répétition pour des groupes de musique
- Espace d'habitation (auberge de passage)
- Espace extérieur

Pour conclure...

Dans le cadre des pré-consultations publiques sur l'aménagement des terrains du CN, plusieurs points de vue seront amenés. Des visions corporatistes ou communautaires seront débattues et des pistes d'actions seront peut-être pressenties. Nous vous avons ici présenté notre projet et les profondes valeurs qui l'animent. Nous croyons globalement que celles-ci devraient orienter le développement des terrains du CN, aux dépens des intérêts des promoteurs, tout simplement car elles font partie d'une vision du vivre-ensemble qui ne répond pas à leur seule logique de profits. Nous savons cependant de quel poil est faite la réalité spéculative qui salive devant cet immense territoire situé sur les berges du Saint-Laurent, et nous limitons notre demande à un seul bâtiment qui répondrait aux besoins d'un Centre Social Autogéré.

Il existe dans le monde des exemples d'espace semblables, entièrement autonomes, installés tout comme à Pointe-Saint-Charles au sein d'anciens quartiers industriels, qui irradient sur leur communauté un dynamisme, une créativité et un sentiment d'appartenance très puissants. Quelques-uns de ces centres, tout en conservant leur autonomie, ont conclu des ententes avec les autorités publiques, qui leur ont cédé le bâtiment. Ces autorités publiques ont ainsi reconnu tout le bénéfice que ces CSA apportent à leur communauté. Il est possible qu'il en soit ainsi sur les terrains du CN. Et quelles que soient les réactions suscitées par le dépôt de ce document et la présente demande, c'est dans cette direction que nous continuerons à marcher !

*Judith Cayer
Pascal Lebrun
et Anna Kruzynski*

délégués du Centre Social Autogéré de Pointe-Saint-Charles